RPE AAPE de Palaiseau, affiliés UNAAPE, du Groupe Scolaire Caroline Aigle 10 rue Maximilien Robespierre 91120 Palaiseau aape.carolineaigle@gmail.com

> Direction des Services Départementaux de l'Education National de l'Essonne A l'attention de Monsieur BOURNE BRANCHU Boulevard de France 91012 Evry Cedex

Palaiseau, le 08/12/21 (envoyée en RAR et email)

Objet : Non remplacement en classe de MS-GS pour une durée indéterminée.

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,

Nous, représentants de parents d'élèves, souhaitons vous alerter à nouveau sur le non-remplacement d'enseignant qui touche l'école Caroline Aigle et pour la troisième fois la classe de MS-GS depuis le 2 décembre 2021<sup>1</sup>.

Concomitamment le 2 décembre 2021, le ministre de l'Education nationale nous a fait parvenir un message rassurant par sa Cheffe de cabinet (Cf. Annexe 1 ref. BDC/1234119592/MEL/PM) pour nous indiquer que « S'agissant plus particulièrement de l'école Caroline Aigle de Palaiseau, je vous informe que j'ai, d'ores et déjà, transmis votre courrier à Madame la rectrice de l'académie de Versailles afin qu'elle examine la situation que vous avez exposée et qu'elle vous tienne directement informé de la suite qui pourra y être réservée ».

Indubitablement, après plus d'une vingtaine de lettres des parents RPE<sup>2</sup> en 10 mois à son attention, toutes relatives à des non-remplacements, la situation dramatique des élèves du groupe scolaire Caroline Aigle allait enfin être examinée avec bienveillance par Mme la rectrice afin qu'elle débloque des moyens à la hauteur de la tragédie subie pour assurer une gestion des remplacements effectifs.

Le 7 décembre 2021, c'est un email de la direction de l'école qui mettra brutalement fin à cette embellie que nous espérions tous, où elle annonçait aux parents le non remplacement en classe de MS-GS pour une période indéterminée (Cf. Annexe 2).

A l'évidence, ce message de M. le ministre de l'Education nationale n'a pas encore été transmis au niveau de la circonscription de Palaiseau, en charge de la gestion des absences, afin de porter une attention particulière à nos élèves. D'expérience, la situation de ces élèves va perdurer avec des remplacements ici et là en décembre, où ils alterneront donc des journées réparties au fond d'une classe et des journées à la maison ponctué de quelques journées à l'école en fonction des arbitrages de Mme Zelmati.

Copie transmise à :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous sommes dans une situation inédite où la réponse apportée par Mme Zelmati, l'IEN de la circonscription de Palaiseau, à des longues absences d'enseignant sont des remplacements « perlés ».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ou bien est-ce le rapport remis par la Cour des comptes, ce 2 décembre 2021 également, qui pointait une politique insuffisante sur la gestion des absences des enseignants. <a href="https://www.ccomptes.fr/fr/publications/lagestion-des-absences-des-enseignants">https://www.ccomptes.fr/fr/publications/lagestion-des-absences-des-enseignants</a>

Et nous, parents, observons chaque année les conséquences de cette scolarité en pointillés avec plus d'enfants en difficultés, immatures, ayant des capacités très en dessous des attendus. Et in fine, l'ensemble de la pression s'exercera sur les enseignants pris en étau entre l'inquiétude des parents en cas de retard sur les programmes et le niveau réel des élèves et leurs besoins.

Et enfin comme chaque année, Mme Zelmati donnera des consignes insensées pour que les résultats standardisés des évaluations nationales, départementales et locales ne soient surtout pas communiqués aux parents et qu'aucun indicateur quantifiable n'apparaisse dans le projet d'école. Sans aucun résultat, ni aucun indicateur, Mme Zelmati nous sait ainsi rassurés sur « l'offre éducative de qualité [qui] constitue une priorité du ministère afin d'offrir les mêmes chances à chaque élève, où qu'il soit scolarisé » et c'est donc là sa principale préoccupation ?

Pour conclure, nous avons entendu et apprécié les récentes déclarations de M. le ministre de l'Education nationale dans les médias. Sachez que pour nous aussi, « c'est très important que les enfants aillent à l'école, ce n'est pas une variable d'ajustement. On ne doit pas, dans notre société, accoutumer tout le monde au fait que l'école est une chose où on va, où on va pas [...] Si on a fait l'instruction obligatoire à trois ans, c'était pour envoyer un message. Parce que l'école c'est du sérieux, et c'est bon pour les enfants ».

Si comme nous, vous êtes-vous aussi convaincus du bien-fondé et de la sincérité de ces déclarations, vous est-il possible d'agir pour permettre aux élèves de la classe de MS-GS d'être accueillis à l'école demain, après-demain et autant que nécessaire avec un enseignant remplaçant qui leur offrira les mêmes chances avec une offre éducative de qualité ?

Veuillez agréer, monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, l'expression de nos sentiments distingués.

Les représentants de l'AAPE Palaiseau du groupe scolaire Caroline Aigle, affiliés UNAAPE.

## Annexe 1- Courrier de réponse de M. le Ministre de l'EN (02/12/2021: ref BDC/1234119592/MEL/PM)

BDC MEN vesco noreply <bdc-vesco.noreply@education.gouv.fr>

@ jeu. 2 déc. 16:13 (il y a 6 jours)



À moi 🕶

Monsieur.

Monsieur Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, a bien reçu votre courriel.

Attentif à l'objet de votre intervention, le ministre m'a confié de vous répondre et de vous assurer que le développement d'une offre éducative de qualité constitue une priorité du ministère afin d'offrir les mêmes chances à chaque élève, où qu'il soit scolarisé.

La question du remplacement des enseignants absents constitue à cet égard une préoccupation majeure de notre ministère puisqu'elle touche à la continuité et à la qualité du service public. En effet, nous connaissons les répercussions que les absences d'enseignants non remplacés peuvent avoir sur le quotidien des élèves, des parents et des établissements ainsi que les difficultés et l'incompréhension qu'elles génèrent.

Sachez que l'ensemble des services académiques est mobilisé. Les corps d'inspection et les services en charge du personnel enseignant travaillent continuellement pour recruter et affecter au mieux les personnels.

S'agissant plus particulièrement plus particulièrement de l'école Caroline Aigle de Palaiseau, je vous informe que j'ai, d'ores et déià, transmis votre courrier à Madame la rectrice de l'académie de Versailles afin qu'elle examine la situation que vous avez exposée et qu'elle vous tienne directement informé de la suite qui pourra y être réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

La cheffe de cabinet du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports





## Annexe 2 – Courrier de la direction d'école du 7 décembre 2021

Le mar. 7 déc. 2021 à 09:25, Ecole Caroline Aigle < 0912347g@ac-versailles.fr > a écrit :

Parents.

ne sera pas remplacée ce jeudi 9 décembre.

Le protocole sanitaire de niveau 3, applicable dès ce jeudi, impose la limitation du brassage des élèves, ainsi les élèves ne peuvent être ni accueillis ni répartis dans les autres classes, dans le cas d'absence d'un enseignant. (FAQ du ministère de l'Education Nationale)

## De ce fait votre enfant ne pourra pas être accueilli ce jeudi 9 décembre à l'école.

Si vous avez besoin d'une attestation pour votre employeur, n'hésitez pas à me solliciter pour celle-ci.

Nous n'avons pas encore d'informations pour vendredi.

Cordialement.

Mme Maleron

Directrice de l'école primaire Caroline Aigle

10 rue Maximilien Robespierre 91120 Palaiseau

01.69.32.29.88



école primaire Caroline Aigle

Liberté Égalité Fraternité





